

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président  
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire  
M. JEAN-THOMAS BERNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE  
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT  
SUR LE PROJET D'IMPLANTATION  
DU TERMINAL MÉTHANIER ÉNERGIE CACOUNA**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 5**

---

Séance tenue le 14 juin 2006 à 19 h  
Salle paroissiale  
425, de l'Église, 2<sup>e</sup> étage  
Cacouna

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 14 JUIN 2006

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT .....1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

PARTI VERT DU CANADA POUR LA CIRCONSCRIPTION DE MONTMAGNY-

L'ISLET-KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP .....1

M. Serge Lemay

M. Bernard Viau

Mme JOHANNE LEPAGE .....5

M. YVAN ROY .....6

Mme LYNDA DIONNE .....18

M. PHILIPPE BÉLANGER .....20

REPRISE DE LA SÉANCE

Mme BRIGITTE ÉMOND ET M. BRUNO PARADIS .....27

M. LÉOPOLD FRASER .....31

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA .....36

M. Jacques M. Michaud

M. Nicolas Gagnon

M. GEORGES PELLETIER .....42

---

**SÉANCE DU 14 JUIN 2006  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors mesdames et messieurs bonsoir. Pardonnez-nous pour le petit retard!

10 Bienvenue à cette cinquième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de terminal méthanier Énergie Cacouna.

15 Ce soir, nous allons poursuivre les témoignages des participants. Le délai prévu d'intervention est d'une quinzaine de minutes suivie d'un petit échange entre les participants et la Commission.

20 Je demande également aux gens de ne pas manifester dans la salle, soit par approbation ou par désapprobation. Également, je mentionne qu'il existe un droit de rectification, que les gens peuvent s'en prévaloir; ils doivent s'adresser à madame Gélinas à l'arrière de la salle, et ce droit sera effectif à la fin de la séance ce soir.

20

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
PARTI VERT DU CANADA POUR LA CIRCONSCRIPTION DE MONTMAGNY-L'ISLET-  
25 KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

30 Sans plus tarder, je vais inviter monsieur Bernard Viau et monsieur Serge Lemay du Parti Vert à s'avancer à la table.

Bonsoir messieurs, à vous la parole.

35 **PAR M. SERGE LEMAY:**

Alors j'aimerais saluer tout le monde. Mon nom est Serge Lemay, je représente le Parti Vert.

40 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 1, troisième paragraphe, troisième ligne "... trop optimistes".**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

45 Excusez-moi! C'est parce qu'on demande aux gens de ne pas réagir aux mémoires qui sont présentés en audience. C'est pour ça que je vous demanderais de ne pas poursuivre, ce sont les règles de procédure. Sinon, les gens de la Chambre de commerce ne sont pas ici, ne peuvent pas, disons, exemple, répliquer, donc on risque de tomber dans un processus sans fin de réplique et de contre-réplique.

50 Le but des mémoires, c'est de permettre aux gens de dire leur opinion sur le projet et non l'opinion sur les autres mémoires présentés.

55 Ça fait que je vous demanderais de ne pas présenter la suite de la phrase "Dans leur appui".

**PAR M. SERGE LEMAY:**

60 Non, je retire cette phrase-là, je vais formuler autrement, si vous permettez!

Alors permettez-moi de douter que le gaz puisse circuler librement dans les entreprises locales. Cela me semble beaucoup trop optimiste.

65 On a parlé aussi que le gaz se mettait pas en bouteille, je crois que oui, il se met en bouteille, et c'est dommage de penser qu'il ne se met pas en bouteille. Ça, ça aurait pu créer certains emplois locaux.

70 Donc s'il doit y avoir un gazoduc, devrions-nous dès lors parler de la maxime juridique qui fait office de principe de droit, comme en témoignent de nombreux articles de lois, voulant que l'accessoire suive le principal!

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 1, troisième paragraphe, huitième ligne**

**Page 1, troisième paragraphe, fin**

75 Est-ce qu'on peut en parler de ça?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

80 Oui.

**PAR M. SERGE LEMAY:**

**LECTURE DU MÉMOIRE**

85

**PAR M. BERNARD VIAU:**

Est-ce que je pourrais rajouter quelque chose?

90

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, vous pouvez ajouter.

**PAR M. BERNARD VIAU:**

95

Mon nom est Bernard Viau, je suis secrétaire-trésorier de la même association du Parti Vert.

100

Alors moi, un des points que je voudrais souligner là-dedans, on a parlé, c'est un combat, on peut parler de combat, c'est une discussion qui est au départ inégale. Je me suis tapé une partie du rapport qui a été déposé par Énergie Cacouna, j'ai également feuilleté le rapport de 1980, parce que ça fait vingt-cinq (25) ans qu'on en parle, c'est haut comme ça, c'est un mètre (1 m) de hauteur de rapport.

105

C'est absolument humainement impossible pour quelqu'un qui veut se faire une idée de ça, de si c'est bon ou si c'est mauvais, de se taper ça sans être payé pour le faire. Autrement dit, d'un côté, on a deux (2) multinationales qui ont des états financiers plus gros que le Québec, et pas mal plus gros que le simple village de Cacouna et qui présentent un projet pour faire avancer leurs profits. En fait, c'est que la discussion au départ est inégale, on parle du village de Cacouna, c'est toute la région du Bas-du-fleuve qui va être touchée par ça.

110

Et moi, un des points qui m'inquiète énormément, c'est l'établissement des industries satellites à ça, une fois que le projet est accepté, quel genre d'industries on va amener avec ça.

115

Et ça, je pense que c'est un point fondamental, à moins que je me trompe, dans trente (30) ans d'ici, la majorité des gens qui sont en arrière de nous et nous-mêmes, on va être en centre d'hébergement. Ma fille a six (6) ans et à ce moment-là, c'est elle qui va vivre avec les conséquences de la décision que vous allez prendre, de la recommandation que vous allez faire.

120

Alors moi, je parle au nom de ma fille qui a six (6) ans qui peut pas être ici, puis je me dis, est-ce que dans trente (30) ans, elle, ça va être quelque chose qui va donner quelque chose de positif à la région au niveau social, au niveau économique? Et ça, j'en doute. Je pense pas, ça fonctionne pas, là.

125            Alors moi, je dis que notre parti est carrément contre ce projet-là, parce que, c'est bien simple, les Etats-Unis en veulent pas. Ils l'envoient ici. Il y a sept (7) projets de ports méthaniers qui ont été refusés aux États-Unis parce qu'ils considèrent que c'est trop dangereux. Faisons-le au Canada!

130            Au point de vue géopolitique, c'est très bien pensé. Mais, bon, il faudrait qu'il y ait plus d'opposition au projet.

135            Alors moi, je pense que un, la discussion est inégale, les études sont très bien faites d'accord, j'ai pas le temps de vérifier tout ça, on n'a pas l'argent pour vérifier si ces gens-là vont faire les choses correctement, vont faire le suivi, etc.

              Ils vont donner six millions (6 M \$) à la Ville de Cacouna, c'est évident que c'est beaucoup d'argent. Il y a beaucoup de choses qu'on peut faire pour six millions (6 M \$).

140            **PAR M. SERGE LEMAY:**

              À ce propos-là, j'aimerais ajouter une chose, c'est que depuis le début, j'ai l'impression qu'on minimise les impacts et on maximise les retombées. Alors il faudrait peut-être faire une moyenne là-dedans.

145            Il faudrait pas être dupe du jeu proposé dans tous les rapports. Il faut savoir lire entre les lignes.

150            J'ai lu un peu sur le site Internet, puis au bout de trois (3) phrases, je voyais très bien leur jeu. On minimise les impacts, on maximise la rentabilité. Alors c'est un jeu d'enfant, ça.

              Je l'ai déjà fait, moi aussi, j'ai travaillé dans la vente longtemps!

155            **PAR M. BERNARD VIAU:**

              Et je pense que c'est parfaitement normal par le promoteur de faire ça comme ça. Si je travaillais pour Énergie Cacouna, j'essaierais de vendre mon projet, je comprends ça.

160            Mais moi, le point principal sur lequel j'achoppe, c'est qu'il faut avoir ce soir une vision de trente (30) ans, pas une vision de trois (3) ans, on va faire un boum de construction pendant trois (3) ans! C'est dans trente (30) ans qu'il faut voir qu'est-ce qui va s'en venir. C'est un projet qui va être là quarante (40) ans.

165            Alors moi, je dis, il faut avoir une vision à long terme. Le Parti Vert, c'est un petit peu ce qu'on a, peut-être plus que les politiciens actuels qui sont pour le projet. Merci beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

170 Très bien. Tout à l'heure, vous avez mentionné des industries satellites, c'était quoi que vous aviez en tête?

175 Parce que cet après-midi, il a été question de projets qui pourraient être satellites, dans le sens en pétrochimie, est-ce que c'est ça que vous parlez quand vous parlez des industries satellites?

**PAR M. BERNARD VIAU:**

180 Oui. Une industrie satellite, c'est une industrie qui va utiliser le gaz naturel, alors bon l'industrie du froid entre autres. C'est évident qu'une des industries intéressantes au niveau d'une industrie satellite, c'est les industries de récupération de métaux et de plastique, parce que le froid les rend tellement fragiles que ça se casse très rapidement. Donc c'est une récupération. Ça, c'est peut-être intéressant comme industrie du froid.

185 Mais si on prend les autres industries qui sont liées au méthane, c'est toutes les industries de produits chimiques et d'engrais chimiques et ça, bien malheureusement, c'est assez polluant.

190 Alors si jamais le projet passait, je pense qu'il faudrait faire des pressions auprès de la MRC pour qu'éventuellement, certains types d'industries soient carrément bannies, pourquoi, parce que dans trente (30) ans, je veux pas que ma fille se promène dans les déchets toxiques. C'est ça qu'il faut avoir comme vision.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

195 Très bien. Alors je vous remercie pour votre témoignage.

---

**JOHANNE LEPAGE**

200

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais maintenant inviter madame Johanne Lepage.

205

Bonsoir madame, à vous la parole.

**PAR Mme JOHANNE LEPAGE:**

210 Bonsoir monsieur le Président, bonsoir messieurs les commissaires. Mon nom est  
Johanne Lepage, et j'ai l'honneur de remplacer mon mari qui a dû quitter pour Québec  
aujourd'hui.

215 Ce mémoire, vous allez voir, est assez court, c'est un mémoire qu'on pourrait appeler un  
mémoire de fin de soirée, parce que c'est tout le temps qu'on a à mettre là-dessus, mais c'est  
aussi le reflet de nos inquiétudes et ça discute des inquiétudes aussi des gens qui nous  
entourent.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

220 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci madame Lepage pour le témoignage que vous faites au nom de votre conjoint.

225 Effectivement, on a remarqué à quel endroit était le commerce de votre mari. Il est  
effectivement situé entre le port et le parc industriel, donc ne serait-ce qu'en période de  
construction, on peut anticiper des inconvénients majeurs pour le commerce à différents niveaux,  
que ce soit peut-être trafic, bruit, poussière, effectivement.

230 Nul doute que c'est un aspect quand même important pour votre mari, on comprend ses  
inquiétudes face au projet et aussi éventuellement en phase d'exploitation aussi, étant donné la  
position stratégique de son commerce dans la trajectoire potentielle d'un gazoduc.

On a compris la position de votre mari. Nous vous remercions.

235 **PAR Mme JOHANNE LEPAGE:**

Merci de m'avoir écoutée.

240

---

**YVAN ROY**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

245 Alors selon ma petite liste modifiée, nous aurions monsieur Yvan Roy.

Bonsoir monsieur Roy, la parole est à vous.



**PAR M. YVAN ROY:**

250

Bonsoir monsieur le Président, bonsoir messieurs les commissaires. J'aimerais, en tout début, préciser ce qui motive ma présentation ou ma réflexion, si vous avez le texte en page 3.

255

En 1, j'ai des racines profondes dans Cacouna depuis plusieurs générations. En 2, depuis les années soixante-dix, j'ai participé à la formation de plusieurs groupes dont l'objectif était la sensibilisation à la qualité de notre environnement et à sa préservation.

260

Je pense ici au CRIE qui s'appelait autrefois le CEPT, aujourd'hui c'est le CRIE du Grand-Portage, au CRE-BSL qui s'appelait autrefois le Conseil régional de l'environnement de l'est du Québec, à l'UQCN qui s'est présenté hier soir, et j'ai œuvré au sein de ces groupes à divers titres mais toujours bénévole sur des dossiers avec enjeux nationaux comme l'arrosage chimique contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la protection des battures à marais salé, le projet de centrale nucléaire le long du Saint-Laurent dans les années soixante-dix et le projet pilote de l'Arctique de 1981 dont on parle souvent.

265

J'ai aussi été responsable vers 1990 de la campagne pour l'adoption d'un béluga par la région de Rivière-du-Loup. En passant, elle s'appelle Ondine et aux dernières nouvelles, était encore vivante.

270

Ces implications m'ont permis de réaliser que l'importance de préserver l'environnement pour assurer la viabilité et la durabilité des projets semble faire l'unanimité. C'est ce qui est devenu le concept de développement durable.

275

À travers tous ces dossiers également, j'ai vu comment il était important, pour assurer une bonne analyse des projets, qu'il y ait le contrepoids des groupes environnementaux et du perçu des populations qui vont avoir à vivre avec.

280

Un promoteur a beau avoir toutes les qualités et de multiples experts et expertises, chaque milieu d'implantation est unique et présente des contraintes qui lui sont propres. C'est une des raisons, si je ne me trompe, qui a justifié la naissance du BAPE.

285

La troisième chose qui motive ma présentation, c'est mon implication dans le milieu cacounois. Depuis 1974, donc depuis trente-deux (32) ans, je suis actif au sein du journal ÉPIK, le journal communautaire de Cacouna, historiquement des deux (2) Cacouna, paroisse et village.

J'ai donc suivi de près depuis tout ce temps l'évolution du milieu, les tensions devenues légendaires entre le village et la paroisse, mais j'ai aussi été témoin et acteur de très beaux moments de fêtes communes, de grandes réalisations et de solidarité.

290 J'ai été très sensible hier soir à la présentation du docteur Gervais qui parlait d'un impact important du projet actuellement étudié sur la solidarité des communautés. C'est une des raisons qui m'a amené à mettre des images sur mon propos!

295 Ayant passé les trente-quatre (34) dernières années de vie professionnelle à partager ma passion pour la photographie avec les jeunes du cégep, pour qui les mots sont souvent vides de sens, je pense que des images peuvent souvent exprimer mieux que des mots une préoccupation ou un constat.

300 Je vous invite donc à m'accompagner dans ce bref survol dans le temps et l'espace de Cacouna.

305 On a souvent fait référence au projet de 1981. Pour s'en faire une petite idée, voyons quelques images. Vous reconnaissez peut-être la presqu'île de Gros-Cacouna. Ici, c'est la partie nord. À l'endroit où je pointe ici et sur la prochaine, on va le voir mieux, ici vous reconnaissez peut-être, ici, là, c'est l'endroit où nichent les guillemots noirs.

310 Si vous êtes allés, le projet actuel, la jetée est ici, le quai c'est-à-dire est ici. Ça fait que c'était sur le milieu de l'île dans le temps, et le chemin d'accès du temps passait devant la colonie de guillemots. Et c'est ce que j'avais amené comme problématique à l'autre partie des audiences, le chemin d'accès risquait de faire sauter, si on veut, la colonie de guillemots.

315 On a ici, en encore mieux sur celle-là, en plus rapproché, c'est la partie sud de Gros-Cacouna. On voit comment était envisagé dans le temps le chemin d'accès au port, et tout ce qui est marais, ce qu'on appelle le marais ouest et le marais est, qui est à gauche de la jetée, c'était une aire de remplissage prévue. Donc il y avait une grande partie du marais qui était prévue pour être remplie. Puis on voit le lieu ici où devaient être situés les réservoirs et l'accès.

320 Ça fait que je pense que c'est intéressant de le voir visuellement pour comparer, quand on parle de ce temps-là et d'aujourd'hui, c'était pas le même projet. C'était les mêmes promoteurs, mais c'était pas la même situation, et c'était pas les mêmes enjeux directement, quoiqu'il y a beaucoup de choses qui sont semblables.

325 Et pour voir comment avait été traité le dossier, au bas de la figure qu'on vient de voir, j'ai les conclusions de monsieur Gaby Polissois qui était alors au MER, au ministère d'Énergie et Ressources, responsable des questions environnementales au secteur Énergie et qui dit ce qu'on lit là-dessus, je vais le lire, parce qu'il y a des gens qui ont peut-être de la misère à lire à l'arrière:

330 "Cet exercice a conduit les promoteurs à émettre les constatations suivantes. D'une part, les activités d'exploitation du terminal ne devraient pas occasionner d'impacts significatifs sur le plan de l'environnement. D'autre part, les impacts pouvant être engendrés par les activités de construction ont été minimisés par la nature du site, l'échéancier de construction et l'inspection

335 environnementale proposée. Plus spécifiquement cependant, des impacts temporaires et localisés pourraient affecter la qualité de l'eau, l'ichtyofaune et le paysage alors que certains impacts significatifs pourraient être causés sur la sauvagine et les mammifères marins.

340 "Toutefois, l'adoption de mesures de mitigation devraient sinon éliminer du moins minimiser ces impacts sur l'environnement. À cet effet, les promoteurs ont identifié pour chacune des phases de préconstruction, construction et postconstruction, les mesures de mitigation devant être respectées. Celles-ci tiennent compte des règlements, normes et directives en vigueur, des échéanciers de réalisation, de l'information du personnel et de la surveillance environnementale.

345 "En définitive, cette étude d'impact confirme l'acceptabilité environnementale du site de Gros-Cacouna et identifie au chapitre 4 les aspects devant faire l'objet d'études additionnelles. Certaines d'entre elles ont été finalisées à la satisfaction du ministère de l'Environnement qui, par ailleurs, a reçu l'assurance de la part des promoteurs que des études complémentaires seront effectuées advenant le choix de Gros-Cacouna."

350 J'ai pas cité ça pour rien, c'est juste pour, en tout cas, qu'on n'ait pas la même conclusion dans ce BAPE-ci, puis je vais vous dire pourquoi!

355 Comme responsable du journal ÉPIK dans ces années-là, je me rappelle avoir déploré le manque d'intérêt de la population locale dans le processus de consultation et d'audience et le manque de sensibilisation sur les enjeux environnementaux. Il faut dire que ce qui dominait, les rapports de force étaient la grande compétition politique entre le choix de Canso ou celui de Cacouna.

360 Comme peu de mesures de protection n'avaient encore été établies pour protéger les écosystèmes environnants, la promesse de suivi et d'études ultérieures, comme on vient d'entendre, avait suffi pour que le BAPE donne son aval au projet.

365 On est aujourd'hui dans un contexte bien différent. Les gestionnaires de la préservation des écosystèmes se sont dotés depuis vingt-cinq (25) ans de plans de protection, de règlements, et plusieurs lois protègent les espèces et le milieu. Et en parallèle, la technologie a aussi évolué dans ces vingt-cinq (25) dernières années.

370 C'est ce qui m'a amené, le 1<sup>er</sup> septembre 2004, au lancement public du projet d'Énergie Cacouna, dans cette même salle, à m'engager comme responsable du journal communautaire et avec l'expertise des préoccupations environnementales propres à notre milieu, à sensibiliser, à informer et conscientiser la population de Cacouna sur le sérieux des enjeux de ce projet et à offrir, par le journal, un lieu d'expression pour toutes les opinions qui seraient émises dans le respect des personnes.

375 Tout au long des parutions, aucun texte signé n'a été refusé. Depuis le début et jusqu'à maintenant, j'ai invité la population à la prudence, tant que tous les éléments ne seraient pas connus, à bien s'informer et à se faire une opinion éclairée en toute conscience.

380 Et vous pourrez constater de la pertinence de ce que je viens de dire dans les addenda que j'ai fournis en PDF de toutes les interventions depuis deux (2) ans dans l'ÉPIK.

385 Je me rends compte maintenant que le danger de ces projets à grands impacts est ce qui crée des clans, des divisions, des affrontements. C'est de vouloir juger de l'acceptabilité du projet par un effet de balancier, en mettant d'un côté les avantages économiques du projet et de l'autre, les impacts sur l'environnement. Les deux (2) camps ne considérant comme important que le côté de balance qu'ils connaissent davantage ou jugent, pour toutes sortes de raisons, comme prioritaire.

390 Et cette divergence est d'autant plus forte que le milieu n'a pas pris le temps avant l'annonce de projets de réfléchir sur son avenir comme collectivité et sur les choix de développement qu'elle entend prioriser. On fait donc du cas par cas et des camps se reforment à chaque nouveau projet.

395 On le voit avec ce projet-ci, on le voit aussi avec le projet des éoliennes, et ça va continuer tant qu'on n'aura pas cette réflexion commune sur notre avenir.

400 J'aimerais qu'il soit clair que les conclusions que je vais présenter ne sont pas le fruit de cette balance, de cette fausse balance entre retombées économiques et impacts environnementaux. Elles portent plutôt sur ce que j'ai demandé publiquement au promoteur en septembre 2004, au lancement.

405 Le promoteur pourra-t-il démontrer entre le lancement du projet et les audiences publiques que techniquement et pratiquement, son projet pourra s'implanter harmonieusement au cœur de ces milieux fragiles protégés en respectant toutes les mesures, règlements, lois et plans établis pour assurer l'intégrité de ces habitats et des espèces protégées qui y vivent, et en préservant la qualité de vie de la population immédiate qu'il appelait son troisième partenaire?

410 Dans l'optique de ce défi d'harmoniser industries et environnement, donnons-nous des repères visuels. Quand on parle de milieux déjà perturbés, c'est peut-être un peu l'image qu'on peut avoir.

415 Avec le recul ou un angle différent, la perturbation prend moins d'importance et prend même un tout autre sens. Les marais, dit-on, sont le poumon du fleuve. Cette vue aérienne ici, puis quand elle est dans la noirceur – je devais présenter ceci vers dix heures (10 h) ce soir, ça aurait été plus évident – mais on voit à droite une partie du grand marais, et c'est rose, exactement comme la couleur d'une photo de poumon qui n'est pas d'un fumeur ou d'un ex-

fumeur, et on jugerait voir des poumons et des alvéoles. Et c'est vraiment ce qui se passe dans les marais salés.

420 Plus de recul montre Gros-Cacouna comme elle était originalement, une presqu'île, une partie des battures. Et l'île Verte devient une composante du même milieu. On a l'île Verte en premier plan et Gros-Cacouna comme presqu'île en arrière plan.

425 Et le cœur du village apparaît comme un peu plus près que les chiffres semblent le dire. On perçoit autrement le cordon boisé du village et ses plages que s'arrachaient les touristes du siècle dernier pour s'en faire de luxueuses résidences d'été.

430 Et revenu sur terre, on peut voyager dans le temps en étudiant de plus près notre patrimoine bâti et respirer au rythme de notre environnement.

Oui, Gros-Cacouna a été transformée partiellement en port de mer. Oui, Gros-Cacouna est encore un milieu d'une diversité biologique exceptionnelle.

435 Et ce qu'on aperçoit au loin sur le fleuve, ces dos blancs qu'on a longtemps appelés marsouins, si on les voyait de près, en dessous, peut-être qu'on trouverait important d'insister sur leur protection. Ici, je dois dire que c'est pas dans le fleuve, mais c'est moi qui l'ai prise, mais à l'Aquarium de Vancouver. Mais si j'avais le "guts" et l'équipement pour plonger dans le fleuve, je suis sûr que je verrais des choses encore plus formidables que celle-là.

440 Comment assurer l'harmonie de cet ensemble? Le promoteur a-t-il prouvé que le projet Énergie Cacouna saura préserver cette harmonie? Voici ce que je crois.

445 À cette étape du processus, au moment où vous avez comme Commission à cumuler les informations qui vont vous permettre de faire des recommandations aux ministres de l'Environnement, en vue d'une autorisation éventuelle des conseils des ministres à ce qu'un certificat de construction soit délivré, beaucoup d'incertitudes et de zones grises subsistent, et plusieurs éléments sont encore manquants.

450 Même si le contexte politique québécois, avec sa nouvelle Stratégie énergétique, met l'emphase sur la diversification des sources d'énergie et sur la rentabilisation de l'exportation d'une partie de cette énergie, même si le Québec veut devenir moins dépendant de son approvisionnement en gaz naturel de l'Ouest canadien, cela ne doit pas diminuer l'importance des impacts environnementaux appréhendés.

455 Énergie Cacouna a choisi de s'implanter au cœur de cinq (5) écosystèmes fragiles abritant une impressionnante diversité d'espèces vivantes dont plusieurs espèces vulnérables, menacées et protégées. Il a fallu plus de vingt (20) années de recherche, d'efforts et de concertation pour en arriver à établir des lois, des règlements et des plans visant à protéger cette biodiversité et certaines espèces.

460 À ce jour, l'étude d'impact a peut-être voulu montrer un impact général minime à faible, mais la preuve n'a pas encore été faite que toutes les lois, plans et règlements de protection seront respectés.

465 Les études de risque et les modélisations qui les figurent ne peuvent – j'ai sauté un paragraphe des autres choses que j'avais copiées, c'était à propos des études de risque – non, c'est correct! Excusez.

470 Les études de risque et les modélisations qui les figurent ne peuvent tenir compte de l'élément terrorisme, puisqu'aucune statistique ne vient chiffrer cet élément. On n'a en effet tenu compte d'acte terroriste que dans le cas des conséquences du pire accident impliquant un navire dont la coque sous l'eau aurait été potentiellement perforée par un acte terroriste, obus ou autres actions délibérées. C'est la seule intervention d'un acte terroriste dans toute l'analyse de risque qu'il y a eu de faite.

475 Et celui qui a fait l'analyse de risque m'a précisé qu'ils peuvent pas mettre de statistiques dans l'étude de risque, parce que justement, il y a pas de statistiques. Ça fait qu'il ne peut pas être tenu compte de ça dans les études.

480 Or, la donne vient de changer avec les événements du 5 juin dernier à Toronto qui ont confirmé que le Canada est manifestement considéré par les cellules d'Al-Qaïda comme la porte d'entrée de l'Amérique au même titre que les États-Unis, donnant aux cibles stratégiques canadiennes un facteur de risque beaucoup plus élevé que l'on croyait.

485 Cacouna est historiquement associée à la qualité de son air iodé et salin, réputation qui l'a mise au premier rang des places d'eau du Dominion à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui, alliée à la richesse de son environnement naturel et patrimonial, en fait ou peut en faire une destination ou un arrêt privilégié encore aujourd'hui. Cette assurance de qualité est difficilement compatible avec l'émission prévue et régulière de tonnes de contaminants, SO<sub>2</sub>, NO<sub>2</sub>, CO et compagnie dont une certaine quantité ne pourra qu'immanquablement redescendre dans l'air que nous respirons, selon les hauts et les bas des conditions atmosphériques.

490 Même en respectant les normes, les concentrations émises peuvent avoir un impact sur la santé des résidents environnants, comme l'a confirmé le représentant de Santé Canada dans la première partie des audiences.

495 Les impacts certains sur plusieurs espèces protégées ne sont pas suffisamment documentés par le promoteur, sont de toute évidence sous-estimés et peuvent être beaucoup plus importants si on tient compte des effets cumulatifs et résiduels.

500 Entre autres sur l'éperlan arc-en-ciel, il y a eu des chiffres d'amenés par Guy Verreault, biologiste du secteur Faune du MRNF, sur le faucon pèlerin, des précisions aussi de Guy Verreault et également sur le guillemot à miroir. On sait qu'ils sont très vulnérables aux

contaminants répandus sur l'eau, déversement possible d'hydrocarbures. De plus, les bruits importants et intenses en période de construction et les bruits associés aux activités régulières d'accostage assistées de remorqueurs dérangeront de façon importante cette rare colonie côtière.

Le bihoreau gris qui est en forte concentration dans le secteur extrême sud-est du site, cette population de bihoreaux devra temporairement ou définitivement déménager.

Le béluga du Saint-Laurent verra sa pouponnière qui est le lieu de mise bas, d'élevage et sa zone de jeu régulièrement traversée par méthaniers et remorqueurs. Les impacts faibles prévus ne sont pas réalistes. Les études pertinentes ont longuement tardé, sont encore à tout le moins incomplètes et n'apportent aucune assurance sérieuse.

La présence nouvellement découverte d'artéfacts amérindiens et d'art rupestre dans une grotte située à proximité du site au nord-ouest de Gros-Cacouna laisse présager un potentiel archéologique élevé dans un secteur identifié dans l'étude d'impact du promoteur comme n'en recelant aucun.

Le contexte aléatoire du marché du gaz naturel au gré de l'économie mondiale, au gré des tensions internationales, au gré des concurrents, au gré des risques d'attentats n'a rien de rassurant ni de stimulant. On a comme exemple le projet même pilote de l'Arctique accepté par le BAPE il y a vingt-cinq (25) ans, enquêté par le BAPE et le gouvernement du Québec en 81 qui s'est évaporé aussi vite qu'il s'était imposé, à cause du contexte mondial.

La même chose, le terminal d'Elba Island en Georgie, actuellement en opération, que nous avons visité en 1980 avec une délégation régionale, a interrompu ses opérations l'année suivante pour ne rouvrir que vingt et quelques années plus tard, à cause du contexte mondial encore.

L'industrie lourde justifie d'autres industries lourdes. La présence de cette industrie lourde et à risque, avec son effet domino ou tremplin tant attendu, entraînant comme il est souhaité par plusieurs la venue d'autres industries possiblement lourdes prêtes à s'établir à proximité de ce site déjà qualifié de perturbé, est susceptible d'éteindre toute envie de développement de ces mêmes lieux qui, eux, seraient basés sur la présence et l'utilisation respectueuse de ces milieux naturels exceptionnels, sur la qualité de l'air et la beauté des lieux, tant habités que naturels.

D'alléchantes retombées de taxes qui ont été révélées et médiatisées à quelques jours du référendum annoncé pour le village de Cacouna ont grandement contribué à rassurer une partie de cette population du village et ont amené une balance de cinquante-sept pour cent (57 %) en faveur du projet et de ses retombées.

545 Ce référendum prématuré, parce que la population n'avait pas en main tous les éléments pour un choix éclairé et que le promoteur s'est empressé d'identifier dans les médias comme un record d'acceptation sociale du milieu, ne pouvait qu'être consultatif et donnait en fait le pouls à ce moment-là de la perception du projet par la population du village.

550 Pour toutes ces raisons et bien d'autres qui pourraient s'ajouter si tout le projet et ses suites étaient connues, et je pense au gazoduc, aux lignes d'entrée électriques, le projet de port méthanier tel que présenté menace l'intégrité des écosystèmes protégés au cœur duquel il entend s'implanter, présente un risque certain pour la santé et la sécurité de la population vivant à proximité, réduit sérieusement le potentiel de développement écotouristique et la valeur  
555 patrimoniale, archéologique et historique du milieu.

La preuve n'a donc pas été faite qu'il peut s'implanter en respectant la richesse et l'intégrité du milieu naturel et en préservant la qualité de vie de ses habitants.

560 De plus, vu l'importance des impacts environnementaux appréhendés avant même d'y ajouter les impacts cumulatifs du raccordement au gazoduc et d'installation d'une ligne électrique, le BAPE, contrairement à 1981, ne devrait pas donner l'aval à ce projet sur la promesse d'études ultérieures plus poussées, d'éventuelles mesures de mitigation ou de compensation ou sur des engagements de consultation et de suivi.

565 Et je laisse quelqu'un de plus connu que moi exprimer poétiquement un souhait:

"Là aussi, oiseaux sauvages contre tous les ravages, vous trouverez vos rivages et vos abris."

570 Émile Nelligan a écrit ça en 1901.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

575 Merci monsieur Roy.

Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

580 Monsieur Roy, je fais référence à votre grande connaissance du milieu, étant donné que je peux pas interroger le club d'ornithologistes!

585 Vous nous avez parlé en première partie de la colonie de guillemots. Celle de bihoreaux, à votre connaissance, elle est là depuis quand?



**PAR M. YVAN ROY:**

590 Mes observations personnelles voient une telle quantité de bihoreaux depuis quelques années. Ça ne date pas, une si grosse présence ne date pas de vingt-trente (20-30) à quarante (40) ans, là. On dirait que tout un contexte, avec la création de nouveaux milieux dus aux obstacles qui avaient été mis puis qui ont créé de nouveaux milieux humides, ça a créé tout un nouvel environnement.

595 J'avais là-dessus le rapport d'un biologiste du cégep à Rivière-du-Loup qui a fait pendant vingt (20) ans des visites guidées de ces groupes d'écoles d'interprétation de nature dans le milieu, il me présentait un petit rapport où il voyait qu'en vingt (20) ans, le milieu a changé beaucoup, à partir du moment où le milieu s'est adapté aux digues et aux jetées.

600 Autrefois, il y avait moins d'espèces d'oiseaux mais plus d'oiseaux; maintenant, il y a plus d'espèces et moins de chaque espèce, parce qu'il y a eu plusieurs nouveaux habitats de créés et il dit, je voudrais pas par là dire qu'il faudrait créer d'autres obstacles pour emmener encore de nouvelles espèces, là, mais curieusement, le milieu, bien, curieusement, c'est l'offre de la survie, le milieu s'est adapté aux changements de milieux et en a fait des habitats encore utilisables et  
605 des habitats diversifiés.

Et je pense que c'est ce qui a fait changer graduellement aussi le fait que les bihoreaux ont trouvé là à cet endroit-là un lieu particulier pour aller se rassembler.

610 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

À proximité des endroits où ils pouvaient se nourrir.

615 On va passer aux humains! Il y a quelque chose qui m'a frappé dans les images de 81, mais là, sans y revenir, c'est les chalets. J'ai pas noté, je me rappelle pas si la perspective était suffisamment éloignée pour qu'on y voie les chalets.

Est-ce qu'ils y étaient à l'époque?

620 **PAR M. YVAN ROY:**

Les chalets y étaient à l'époque, oui. Ils étaient là, mais le site prévu pour le terminal, actuellement c'est une grande plage vierge qui ressemble aux plages des pirates des Caraïbes, si on veut, quand on est là on a vraiment aucune vue sur aucune partie de l'île, on est vraiment  
625 au centre comme sur une île perdue, et c'était dans ce creux-là, c'est là d'ailleurs qu'ils y voyaient leur protection comme réduire les risques, c'était dans ce creux-là qu'ils mettaient les réservoirs.

630 Mais curieusement, et je l'avais écrit, mais je pense que je l'ai pas dit, j'ai demandé à plusieurs personnes, personne n'a pu me répondre, aucun contact que j'ai eu, il était jamais question dans l'étude de 81 de raccordement au gazoduc non plus, comme dans ce projet-ci.

635 Et je sais pas si c'était le contexte, parce qu'il était un petit peu en compétition avec le Nouveau-Brunswick, et puis qu'il y avait une question de pipeline dans ces choses-là, ils ont peut-être attendu pour présenter ça en d'autres parties, mais aucune part, je pense, dans l'étude d'impact ou dans tout ce que j'ai revisité, je ne voyais allusion ni visuellement ni autrement à un éventuel gazoduc qui aurait dû être relié.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

640 Le gazoduc a fait l'objet d'un autre rapport du BAPE, un rapport séparé.

**PAR M. YVAN ROY:**

645 OK. Puis il y avait aucun aucun lien entre les deux (2), il est pas mention de lien...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

650 Je me souviens pas. J'ai lu l'ancien rapport sur le terminal, mais j'ai pas lu le rapport sur l'ancien gazoduc. Il faudrait le regarder pour voir si ce rapport-là du gazoduc fait une allusion au terminal.

**PAR M. YVAN ROY:**

655 Puis s'il a été après ou avant.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

660 C'est dans les mêmes eaux. Mais je peux pas vous dire quel écart il y avait entre les deux (2), mais c'est à peu près dans le même temps.

**PAR M. YVAN ROY:**

OK.

665 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Bernard.

**PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

670

Je voudrais aussi profiter de votre connaissance de la colonie des guillemots à miroir. Disons, le port, lui, a été construit au cours d'une assez longue période, puis on a grugé la face ouest du rocher.

675

Qu'est-ce qui est arrivé à la colonie de guillemots qui, je présume, était présente avant ces travaux-là? Qu'est-ce qui est arrivé au cours de la période des travaux et comment elle s'est comportée?

**PAR M. YVAN ROY:**

680

Vous remontez loin à ma jeunesse, là, parce que les travaux, je pense, se sont faits autour, entre 65 et 80, mettons, c'est en 81 qu'a été le premier bateau, le Balea en 80 ou 81.

685

Moi, j'ai fait davantage d'observations dans les années soixante-dix, après que la jetée nord ait été faite. Ça fait que j'ai pas de connaissances directes dans ma mémoire d'observation avant la construction de la jetée nord, mais je sais que quand j'y allais dans les années soixante-dix, j'étais, curieusement j'ai aperçu pour la première fois de ma vie ces petits oiseaux là qui sont magnifiques, je sais pas si vous les avez vus quand vous êtes allés, et le mâle et la femelle sont semblables.

690

Et dans le milieu des années soixante-dix, je vous compte ça parce que c'est trop touchant, dans le milieu des années soixante-dix, j'avais filmé au Super 8 dans ce temps-là, j'étais grimpé sur la fameuse dame qui protège les lieux, la carotte rocheuse qui était tout près tout près de la colonie, et je filmais leurs allées et venues en train de nourrir leurs petits.

695

Et il y a un individu, je ne sais pas s'il est mâle ou femelle, parce que les deux (2) s'occupent des jeunes, a passé avec un poisson, est débarqué sur la corniche devant moi à vingt-cinq pieds (25 pi) peut-être devant moi, ça fait que je filmais, et il a vu que j'étais là, il est resté là. Son couple, son ami ou son conjoint est arrivé, a pris le poisson dans sa bouche, est entré nourrir les petits pendant que l'autre continuait à me surveiller.

700

Et j'ai raté cette prise-là parce que juste au moment où il mettait le poisson dans la bouche, mon film de deux minutes et demie (2 ½) de Super 8 est arrivé à la fin!

705

Mais je l'ai dans la mémoire et je l'aurai dans la mémoire longtemps.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

710

Monsieur Roy, nous vous remercions pour votre témoignage.

**PAR M. YVAN ROY:**

Ça m'a fait plaisir.

715 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous allez bien entendu déposer les documents, la présentation Power Point aussi. Très bien, merci.

720 **PAR M. YVAN ROY:**

Si vous voulez me contacter pour tout autre renseignement, information ou document, dans les jours et mois à venir.

725 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, nous avons vos coordonnées, nous vous remercions.

730

---

**LYNDA DIONNE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

735 Nous allons maintenant inviter madame Lynda Dionne.

Bonsoir madame.

**PAR Mme LYNDA DIONNE:**

740

Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Moi, c'est pareil, mon conjoint n'est pas arrivé, mais il vient d'un peu plus loin que Québec, il est à Matagami, je l'attends d'une minute à l'autre, ça va être un peu plus loin.

745

Moi, je prends la partie, l'impact au niveau du paysage culturel à Cacouna, et mon mari, lui, là en fin de compte, c'était le milieu maritime du Saint-Laurent, le secteur Cacouna, île Verte, OK.

750

Je vais présenter mon mari et moi! Donc Lynda Dionne, Georges Pelletier, depuis plus de vingt (20) ans, nous nous impliquons à la diffusion de l'histoire de notre région, particulièrement celle de Cacouna. Nous avons accumulé plusieurs informations provenant d'actes notariés, d'articles de journaux du XVIII, XIX et XX<sup>e</sup> siècle, et également plusieurs témoignages. Cela nous a permis d'analyser et d'écrire sur le passé, mais particulièrement sur

755 l'impact de la villégiature au Bas-Saint-Laurent et également sur l'histoire maritime du fleuve.  
D'ailleurs, nous sommes en préparation pour écrire sur ces deux (2) sujets, cela dans le but de valoriser notre région.

760 Nous avons rédigé plusieurs articles et dossiers dans l'ÉPIK, dans la revue d'histoire de l'estuaire, et également un livre dans la série Aux limites de la mémoire.

Donc je vais peut-être vous expliquer en gros. C'est qu'en début de mémoire, je vous avais mis une table de matières, j'aurai pas le temps de voir tout ça, mais je vais quand même le dire, de quoi il était sujet dans mon mémoire.

765 Donc je parlais en général du paysage culturel au Bas-Saint-Laurent, de Cacouna au cœur d'une région touristique et culturelle, aussi j'expliquais le paysage et l'identité des lieux dans différents secteurs, et je parlais particulièrement aussi des particularités c'est-à-dire de l'architecture de Cacouna par rapport à, en fin de compte, l'avènement du tourisme. Et en dernier, bien, je parlais particulièrement de l'impact du projet du port méthanier.

770 Donc il va y avoir une partie que ça va être mon résumé, mais je vais aussi introduire d'autres parties, je vous dirai les pages où ce que j'en suis rendue, là.

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 1**

775

**Page 1, troisième paragraphe, fin**

Que les visiteurs restent plus longtemps aussi dans notre région, dans un circuit qui s'appelle circuit d'exploration.

780

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 14, deuxième paragraphe, deuxième ligne**

785 Je pense que c'est l'année dernière, en 2005.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 16, au début**

790

J'en parlerai pas beaucoup, parce qu'Yvan en a parlé tantôt. Donc au niveau du site archéologique sur le site du port, en fin de compte, ils ont dit qu'il y en avait pas de site comme tel qui était important, mais aujourd'hui, on se rend compte qu'effectivement, leur étude est erronée dans cette partie-là..

795

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 18, deuxième paragraphe, deuxième ligne "... proposent conjointement"**

800 Ici, il me manquait un groupe de mots: Une mise en valeur du territoire québécois.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

805 Merci madame Dionne pour votre témoignage.

**PAR Mme LYNDA DIONNE:**

810 Mais là, c'est ça, j'avais mon mari aussi, si ça vous dérange pas...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

815 Parce que le temps file, je veux pas faire passer les dernières personnes inscrites à minuit (00 h 00) ce soir, ça fait que j'essaie de faire respecter l'horaire le plus possible.

**PAR Mme LYNDA DIONNE:**

820 Ça fait qu'il va pouvoir quand même venir l'expliquer, parce que moi je l'attends!

**PAR LE PRÉSIDENT:**

825 Votre mari, monsieur Pelletier, je vais retenir son nom, s'il arrive plus tard, c'est pour ça, je veux tenir compte, il y a d'autres personnes qui peuvent passer, mais je vais tenir compte, lorsque les gens – là, je réserve les places autant que faire se peut, c'est pour ça que j'essaie de faire rouler tous les gens qui sont présents, pour être capable de passer ceux qui sont en retard.

Je vous remercie.

830

---

**PHILIPPE BÉLANGER**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

835 Je vais maintenant inviter monsieur Philippe Bélanger.

Bonsoir monsieur, à vous la parole.

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

840

Monsieur le Président, messieurs les Commissaires!

**LECTURE DU MÉMOIRE**

845

**Page 1, cinquième paragraphe, troisième ligne "... à plusieurs tonnes par année"**

De gaz toxique par million de tonnes (1 M t), lorsqu'on se réfère, ces quantités-là annuelles multipliées par trente (30), quarante (40) ou cinquante (50) ans.

850

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 1, huitième paragraphe, fin**

Et également de nouvelles sources de pollution.

855

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

860

Je vous remercie, monsieur Bélangier, pour votre témoignage.

Vous avez fait allusion, à la première page, à Chromec inc. par Ressources Allican, ça, c'est un projet qui est vraiment à l'étude ici?

865

Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur ce projet?

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

870

Oui. Ce projet-là a passé dans les journaux Le Saint-Laurent en 2004 et 2005. Il y a deux (2) articles, un article de la part du maire de Rivière-du-Loup qui disait que ce projet-là s'installerait à Rivière-du-Loup. Puis suite au référendum, en février 2005, je pense, il y a eu un autre article comme de quoi cette possibilité de la venue d'une fonderie était mise en veilleuse.

875

Par contre, au mois de septembre suivant, dans une revue économique du Bas-Saint-Laurent, j'ai vu un article comme de quoi que cette industrie-là était encore intéressée à venir s'installer par ici. Rivière-du-Loup ou Cacouna, je doute énormément que les citoyens de Rivière-du-Loup acceptent dans leur cour une fonderie avec tous les minerais puis les poussières qui peuvent s'en dégager.

880

Donc je crois, je peux confirmer officiellement que si ça s'installe, ça va être dans le parc industriel de Cacouna.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie pour ces précisions.

885

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

C'est une usine de ferrochrome, en passant.

890

Puis, monsieur le Président, lorsque vous faites une étude d'impact comme celle-là, vous quantifiez les polluants relativement à cette étude-là, unique, comme le projet présentement, est-ce que je me trompe?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

895

Bien en fait, lorsque des consultants font des études d'impact, bon, dans ce cas-ci, il y a des normes d'émission générales. Bien entendu, si on prend un lieu assez industrialisé, comme l'est de Montréal, alors si le Service de l'environnement de la Ville de Montréal considère qu'un paramètre, le plafond est atteint, si une industrie est susceptible de s'installer à ce moment-là, il faut pas qu'elle dépasse le plafond. Peut-être que l'industrie à ce moment-là a des rejets à zéro concernant ce paramètre-là ou qu'elle négocie avec les autres industries de l'espace. Autrement dit, telle industrie serait en mesure de faire un abaissement de la norme.

900

Il y a des normes comme ça qui s'appliquent.

905

Alors c'est évident que lorsque les normes d'air ambiant sont respectées, vous parlez d'une nouvelle usine, bon bien, la réglementation fait en sorte que l'usine est acceptable en vertu de la réglementation.

910

Grosso modo, c'est de la façon que ça se passe.

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

Que cette nouvelle usine là qui dépasserait puis l'autre qui sauve tant de pollution, il y aurait un crédit à ce moment-là que l'autre pourrait acheter, c'est ce que vous me dites?

915

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien, ça dépend. Je donnais un exemple de la région de Montréal qui est très industrialisée où, sur certains paramètres de qualité de l'air, ces paramètres-là sont par exemple dépassés occasionnellement, donc le Service d'environnement de la Ville de Montréal est très très sévère pour les nouvelles industries qui s'implantent, bien entendu, parce qu'on tient compte de la qualité générale de l'air ambiant.

920



925 Dans un milieu où on est en deçà de là norme, bien, ça veut dire que selon le règlement, tu es conforme, c'est-à-dire que tu respectes la norme, donc normalement ils donnent les permis si l'usine respecte la norme.

Disons que c'est le sens de la réglementation.

930

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

Mais l'achat de ces crédits-là, qui paie à ce moment-là?

935

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Comment vous avez dit ça?

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

940

La personne ou l'organisme qui achète le crédit de surpollution...

**PAR LE PRÉSIDENT:**

945

Non, c'est pas vraiment des crédits, il y a pas de mode de crédits ici au Canada. Mais disons que si la compagnie à Montréal est pas capable de faire de la place, est pas capable de se procurer, de faire une entente avec d'autres industries, bien, ça veut dire qu'elle peut pas s'implanter si elle est pas capable d'avoir des rejets zéro.

950

Disons que c'est lorsqu'on atteint les normes.

Mais disons ici, par exemple, si la compagnie qui vient s'installer respecte les normes, bien normalement, elle a son permis. Autrement dit, elle respecte les exigences réglementaires, donc l'autorité qui émet le permis, bien, est tenue d'émettre le permis, étant donné que la

955

compagnie respecte la réglementation.

Grosso modo, c'est comme ça que ça fonctionne.

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

960

Donc vous émettez le permis en autant que l'autre compagnie est d'accord?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

965

C'est ça, c'est pas nous qui émettons le permis. C'est pas le BAPE, il n'émet pas de permis. Mais disons le ministère de l'Environnement émet des permis, disons, en vertu si la

réglementation est respectée, émet des permis en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

970 Il y a certaines choses qui sont réglementées, d'autres qui ne le sont pas. Donc dans le cas de paramètres réglementés, bien, si la compagnie démontre qu'elle respecte la norme, bien, le ministère de l'Environnement émet le permis, parce que la compagnie a démontré qu'elle respectait les normes. Dans le cas de permis.

975 **PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

Et est-ce qu'il y a eu un échange d'argent quelconque?

**PAR LE PRÉSIDENT:**

980 Ça, on n'est pas en mesure de répondre.

Moi, je vous dis au niveau réglementaire, grosso modo, comment ça fonctionne. Si une compagnie respecte les normes, elle a son permis.

985 Là ici, on n'est pas sur le même mécanisme, c'est un mécanisme d'étude d'impact, c'est différent. Ici, c'est pas un permis, c'est une décision du conseil des ministres dans un cas de port méthanier.

990 Mais dans le cas d'une fonderie de petite envergure, par exemple, parce qu'il peut avoir des fois des seuils sur des gros projets industriels, ils doivent être assujettis à la procédure, mais dans le cas de petites industries, je sais pas, un atelier de peinture par exemple, ces émissions sont réglementées par le Règlement sur la qualité de l'air et à ce moment-là, bien, s'il respecte les normes, il a son permis. C'est aussi simple que ça.

995 **PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

1000 En réalité, ce que je cherchais à savoir, là, c'est s'il y a de l'argent d'échangé en quelque part. Puis si les citoyens se trouvent à payer ce coût-là, cet argent-là qui a été échangé dans le coût du produit que ce manufacturier-là fait.

Donc en d'autres mots, on se trouverait à payer pour que lui pollue un peu plus vers le sommet des normes?

1005 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bien, on n'est pas en mesure de répondre à cette question-là, parce qu'elle est trop hypothétique. C'est pas une question de payer, c'est une question, est-ce qu'une compagnie

1010 peut respecter la norme, l'entreprise, un atelier de peinture, par exemple, est-ce qu'il va respecter les normes ou pas?

S'il respecte pas les normes, il a pas son permis. S'il respecte la norme, il a son permis. C'est aussi simple que ça, il y a pas d'échange d'argent ou de crédits, c'est une question de démonstration.

1015 C'est toujours à celui qui fait la demande d'un permis, le fardeau de la preuve lui incombe à ce moment-là de démontrer à la satisfaction par exemple du ministère de l'Environnement ou de la Direction régionale. Dans ce cas-ci, pour la petite entreprise, j'ai aucune idée c'est quoi la taille de ce projet de fonderie là.

1020 Ça fait que c'est grosso modo, c'est ce qu'on peut dire à ce stade-ci. Mais il y a pas d'échange de crédits ou d'argent dans des cas comme ça.

**PAR M. PHILIPPE BÉLANGER:**

1025 Tant mieux. Merci monsieur.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1030 Il y a monsieur Rochon du MDDEP qui est dans la salle, éventuellement à l'arrière, lui pourrait vous en dire plus si vous avez des questions à poser, comment ça se passe pour l'émission d'un permis, monsieur Rochon pourra sans doute vous éclairer. Il est là, il vient de se lever, ça fait que vous pourrez lui poser des questions, je suis sûr qu'il va se faire un plaisir d'y répondre.

1035 Monsieur Rochon, par exemple une fonderie, j'ai aucune idée de la taille de cette industrie-là, mais est-ce qu'une fonderie serait susceptible d'être assujettie à une étude d'impact?

**PAR M. YVES ROCHON:**

1040 Au niveau des fonderies, il faudrait qu'elle soit très très grosse; au Québec on n'a jamais assujettie de fonderies.

1045 J'ajouterais à votre explication au niveau des normes qu'effectivement, au niveau du Règlement sur la qualité de l'air, une industrie qui aurait un 22 à aller chercher, un permis, une autorisation en vertu de l'article 22 de la loi, effectivement elle doit rencontrer certains critères, certaines normes qui sont édictées au règlement.

1050 Par contre, il y a déjà un effort qui est fait pour que les émissions atmosphériques soient le plus minime possible, même si elles sont en deçà des normes. Il y a un travail qui se fait pour

qu'on utilise, que l'industrie utilise les meilleures technologies les plus propres possibles. C'est peut-être l'ajout que je ferais, là.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1055

La meilleure technologie disponible pour l'usage que l'industrie veut faire, très bien.

**PAR M. YVES ROCHON:**

1060

C'est ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1065

Je vous remercie pour la précision.

Alors, il est maintenant vingt heures cinquante-cinq (20 h 55), nous allons faire une pause de quinze (15) minutes, nous allons reprendre à vingt et une heures dix (21 h 10) avec Brigitte Émond et Bruno Paradis.

1070

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

1075

**REPRISE DE LA SÉANCE  
BRIGITTE ÉMOND ET BRUNO PARADIS**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1080

Nous invitons madame Brigitte Émond et monsieur Bruno Paradis.

Bonsoir, et à vous la parole.

**PAR Mme BRIGITTE ÉMOND:**

1085

Bonsoir.

**PAR M. BRUNO PARADIS:**

1090

Bonsoir. Je me présente, Bruno Paradis.

**PAR Mme BRIGITTE ÉMOND:**

1095

Brigitte Émond.

**PAR M. BRUNO PARADIS:**

1100

Nous aimerions vous remercier, messieurs les Commissaires, de pouvoir nous entendre ce soir.

**PAR Mme BRIGITTE ÉMOND:**

1105

Les enfants sont pas avec nous parce qu'ils sont en période d'examen, puis malheureusement, aujourd'hui, ils avaient des examens, puis demain matin très tôt, mais ils ont demandé de parler en leur nom. Alors c'est ce qu'on va faire.

**PAR M. BRUNO PARADIS:**

1110

La présentation du mémoire que nous voulons faire ce soir va parler de la présentation, des préoccupations au niveau de l'application de l'aspect légal, de la mission d'une entreprise à but lucratif, l'aspect sécurité, d'aussi gazoduc, divers, après ça des alternatives suggérées ainsi que la conclusion. On espère être capable de faire ça dans quinze (15) minutes.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1115

**Page 5, avant-dernier paragraphe, fin**

1120 En février 1981, Pêches et Océans Canada avait émis un mémoire et c'est dit là-dedans qu'il y avait une possibilité d'avoir quinze (15) bateaux par année sur un projet de vingt (20) ans, ce qui veut dire à peu près trois cents (300) bateaux.

1125 Là présentement, ce qu'on a comme information, c'est qu'il pourrait y avoir deux (2) à trois (3) bateaux par semaine sur l'ensemble de l'année; si on fait une moyenne, dépendamment de l'hiver puis tout ça, on peut peut-être penser qu'il peut y avoir cent (100) bateaux par année. Sur un projet de quarante (40) ans, on parle de quatre mille (4000) bateaux. Donc trois cents (300) bateaux en 81 versus quatre mille (4000) bateaux dans ce projet-ci.

### **LECTURE DU MÉMOIRE**

1130 **Page 6, avant-dernier paragraphe, quatrième ligne "... en moins de cinq (5) minutes"**

Je fais référence ici à un document, en février 81, de Pêches et Océans Canada qui dit que:

1135 "Dans le cas d'une fuite instantanée de vingt-huit mille mètres cubes (28 000 m<sup>3</sup>), l'un des cinq (5) réservoirs de méthanier, le temps total pour l'évaporation complète serait d'environ cinq (5) minutes, et la cellule de convection verticale associée serait de l'ordre de seulement deux mètres (2 m) de profondeur."

1140 Cinq (5) minutes, vingt-huit mille mètres cubes (28 000 m<sup>3</sup>).

Environnement Canada, eux autres, ils disent, toujours en février 81, ils disent que le GNL peut détruire:

1145 "Le gaz naturel liquéfié peut détruire tout tissu vivant avec lequel il fait contact. Le GNL à l'état de vapeur est un asphyxiant. Lorsqu'il entre en contact avec l'eau, des explosions sans flamme peuvent en résulter. Le nuage de vapeur produit par le GNL est très inflammable, et lorsqu'une partie de ce nuage prend feu, le feu peut se propager alors sur toute l'étendue du nuage jusqu'à source de gaz."

1150 On dit aussi dans le même document que:

1155 "Indépendamment du risque estimé, il est évident qu'un déversement de GNL est susceptible de toucher de nombreux individus et pourra être considéré comme une catastrophe."

### **LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 7**

1160           Concernant les impacts environnementaux, au niveau de la pollution lumineuse, de l'air, de l'eau et de la commercialisation entre autres de l'oursin, ça a déjà été probablement discuté, ça fait que je vais passer par-dessus, c'est dans le document.

1165           On est rendu au dossier gazoduc, je laisserais ma conjointe parler.

**PAR Mme BRIGITTE ÉMOND:**

1170           De toute façon, je crois bien que vous prenez connaissance de tous les mémoires, alors comme le temps est compté, on essaie d'aller au vif du sujet!

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 7 "Dossier gazoduc"**

**Page 7, avant-dernier paragraphe, fin**

1175           D'ailleurs qui sont ces gros clients? Sur le point du gazoduc justement, aujourd'hui, j'étais en commission parlementaire pour l'adoption du Projet de loi privé 205 concernant la demande de la Municipalité de Cacouna pour l'entente qui est intervenue entre Cacouna et Énergie Cacouna, TransCanada Pipelines en fait, et j'ai pu constater, à la lecture du projet de loi qui était déposé, pour la première fois à ma connaissance, une reconnaissance d'une existence plus que probable, à venir d'un gazoduc.

1180           Parce que quand on lit l'article 1, premièrement, projet, on nous mentionne que c'est un immeuble qui est situé sur le territoire de Cacouna:

1185           "Ce projet comprend les constructions et les installations requises pour – j'ai bien dit les constructions et installations requises – pour la réception du gaz transporté à bord de bateaux, l'entreposage, vaporisation de ce gaz, son transport vers un gazoduc, ainsi que les activités reliées à sa réception et sa regazéification et tout autre construction ou installation requise pour l'exploitation du projet et la fourniture des services accessoires."

1190           Alors un gazoduc, selon moi, c'est une construction qui est nécessaire pour l'exploitation du projet, parce que c'est faux de penser qu'on pourrait se contenter d'avoir des réservoirs qui seraient plein de gaz naturel qu'on regarderait se faire gazer, regazer, dégazer. Il faut forcément que ce produit-là sorte, parce que les bateaux vont arriver à chaque semaine.

1195           Donc il y a ici la reconnaissance qu'il va y avoir un gazoduc, mais ça, on n'en parle pas. Pourtant ça fait partie, dans le projet de loi on voit bien que "tout autre construction ou installation requise pour l'exploitation du projet et la fourniture des services accessoires". La livraison aux clients, c'est une fourniture de service accessoire à l'exploitation d'entreprise. En tout cas à mon avis, respectueusement soumis.

1200

Et je vous dirais même, quand on lit cette phrase-là, ça peut même ouvrir la porte à la possibilité d'une usine de cogénération. Mais c'est une installation requise pour l'exploitation du projet.

1205

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 8, deuxième paragraphe, fin**

1210

En 1981, il y a un rapport du BAPE qui indiquait qu'il était déjà prévu dans le projet de l'époque un système de vaporisation capable de produire six point trente-sept millions de pieds cubes (6,37 M pi<sup>3</sup>) à dix degrés Celsius (10 °C) par jour, de mètres cubes, excusez-moi.

1215

Alors pourquoi on n'en parle pas aujourd'hui? Et la question qui se pose, c'est: Est-ce que le Québec a besoin de six point trente-sept millions de mètres cubes (6,37 M m<sup>3</sup>) pour répondre à ses besoins énergétiques présents et à venir?

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1220

**Page 8, cinquième paragraphe, fin "... par an par habitant".**

Pour les taxes municipales, cent cinquante et un dollars (151 \$). On parle plus de millions quand on remet ça à une échelle humaine.

1225

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**Page 9, premier paragraphe, fin**

1230

Comme on l'a fait en Chine pour les Hautes-Gorges.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1235

Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

Vous venez de Québec, étant donné que vous êtes les premiers qui revenez de Québec dans les quelques autres participants qui étaient absents, le projet de loi, il a été adopté?

1240

**PAR Mme BRIGITTE ÉMOND:**

Il a été adopté avec certaines modifications.



**PAR LE PRÉSIDENT:**

1245

Alors je vous remercie pour votre témoignage.

**PAR Mme BRIGITTE ÉMOND:**

1250

Merci.

---

**LÉOPOLD FRASER**

1255

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Je vais maintenant inviter monsieur Léopold Fraser.

1260

Bonsoir monsieur, à vous la parole.

**PAR M. LÉOPOLD FRASER:**

1265

Léopold Fraser, résident saisonnier, propriétaire à la pointe du sud-ouest de l'île Verte. Monsieur le Président, messieurs les Commissaires, bonsoir.

1270

Alors mon discours portera davantage sur ce qui concerne l'île Verte en particulier. Au cours des audiences tenues récemment dans la première partie des audiences tenues à Rivière-du-Loup, il a été mentionné que la pointe ouest, sud-ouest de l'île appartenait à la famille Fraser.

1275

Alors dans ce sens-là, dans un premier temps, je voudrais souligner le fait que sept (7) membres de cette même famille Fraser se disent en faveur du port méthanier et cautionnent le texte que j'ai présenté à la Commission. Ces personnes sont Léo Fraser, Angéline Fraser, Réginald Fraser, Huguette Michaud, Edgar Fraser, Jacques Fraser et Jean-Eudes Fraser.

1280

Alors je voudrais en particulier revenir sur Léo! Léo Fraser a fait le transport du courrier pendant quarante (40) ans. Alors il a assumé la livraison de L'Isle-Verte terre ferme à l'île. Alors dans les premiers temps, il y avait pas de service d'hélicoptère, alors comme la livraison devait s'effectuer sur les quatre (4) saisons, alors l'automne et le printemps, bien entendu c'était en canot à glace à travers les glaces lorsque le pont était à ses débuts de prendre et plus tard, lorsqu'il était tout près de prendre.

1285

Au printemps, c'était la même chose. Alors lorsque le pont était à manquer, bien, le trajet se faisait toujours en canot, alors il a eu à maintes occasions la possibilité d'observer la prise au niveau du gel et au niveau du dégel, la déprise du pont.

Aussi pendant plusieurs années, il était responsable du balisage et de l'entretien de ce même pont de glace.

1290 En ce qui concerne Jacques, Jacques Fraser, on a mentionné à la première partie des audiences qu'il serait intéressant que les personnes responsables du pont de glace soient interrogées. Alors moi, j'en ai parlé à maintes reprises avec Jacques, puis comme il le confirme en endossant mon texte, selon lui, le méthanier, le passage des bateaux n'aurait pas de répercussion sur le pont de glace.

1295 Je reviendrai sur le pont tantôt dans mon discours en ce qui me concerne personnellement.

### LECTURE DU MÉMOIRE

1300 **Page 2, deuxième paragraphe, fin**

Et j'avais à cœur sa conservation, comme son développement, on pourrait même dire son développement durable.

1305 De 1995 à 1999, j'ai fait un mandat à la mairie. Alors au cours de ce mandat, on a travaillé sur un plan de conservation et d'intégration architecturales. Ça a été au cours de ce mandat aussi que le dézouage agricole de l'île s'est fait. Certains me l'ont reproché, j'en conviens, certains me le reprochent encore aujourd'hui.

1310 Ici, je vais vous faire une petite lecture qui réfère à mon mémoire!

### LECTURE DU MÉMOIRE

1315 **Page 2, huitième paragraphe, deuxième ligne "... un apport économique important"**

Je pense à des avantages au niveau emploi à court terme durant la période de construction; c'est minime, selon moi, comparativement au moyen et long termes avec la création de nouvelles entreprises, la consolidation d'entreprises existantes.

1320 Il faut pas oublier aussi, même en cours de construction, on a parlé de vingt (20) emplois directs, mais il faudrait pas oublier aussi les emplois indirects, puis ça, tant durant la période de construction que durant la période d'exploitation.

1325 Lors de la première partie des audiences, il y a eu beaucoup de questionnements, d'interrogations, de commentaires par rapport aux effets du port méthanier ou du passage des bateaux en ce qui concerne l'île Verte. Je voudrais ici commenter quelques-uns de ces impacts auxquels on a fait allusion durant cette première partie des audiences.

1330 En ce qui concerne le pont de glace, on s'est questionné à savoir, est-ce que le passage des bateaux nuirait à la prise du pont de glace! Bien entendu, la prise du pont de glace est reliée directement à la température. Si on tient compte du réchauffement général de la planète, je crois pas que ça ait quelqu'influence au niveau de la prise du pont de glace.

1335 Par contre, au niveau des glaces, il a été mentionné aussi que le fait de libérer un chenal pour l'arrivée des méthaniers, le libérer de la glace pourrait faire en sorte que la glace qui aide à la prise du pont n'y serait plus et dans ce sens-là, empêcherait la prise du pont de glace.

1340 À mon sens, c'est peut-être le contraire qui se produirait. Il faut comprendre comment la marée fonctionne autour de l'île Verte, et en particulier à la pointe sud-ouest.

1345 L'entrée de glace se fait au montant. C'est peut-être bizarre, là, parce que la glace va vers l'est pour rentrer à l'intérieur de l'île, alors que le courant monte. Mais il faut comprendre que tout près de l'île, le courant suit la pointe, et au montant revient à l'intérieur de l'île en se dirigeant vers l'est. Et c'est cette glace-là qui entre à l'intérieur de l'île.

Alors moi, je pense qu'un chenal qui serait ouvert pousserai davantage la glace vers l'île et justement, il y aurait peut-être plus de glace qui aiderait à la prise du pont.

1350 Si on vient au dégel! Bon, le dégel se fait dans un premier temps à l'extrémité est de l'île. Le chenal ouvre à partir de l'est. Le chenal ouvre quand, nous on dit, quand il déboucle autour de l'île Ronde. Tant et aussi longtemps que la glace est prise autour de l'île Ronde, ça bouge pas.

1355 Par contre, au dégel, au moment où l'île Ronde est débouclée, là, le chenal commence à ouvrir de bas en montant, de l'est vers l'ouest. Peut-être, peut-être que le passage des bateaux peut faire en sorte que lorsque c'est débouclé autour de l'île Ronde, que ça accélère, que le courant, que les vagues accélèrent l'ouverture du chenal entre l'île et la terre ferme.

1360 Mais à ce niveau-là, moi, je vois pas d'inconvénient, je vois peut-être plus un avantage. Lorsque ça a commencé à ouvrir, bien, si ça ouvre plus vite, c'est bien tant mieux, à mon sens à moi et au sens de d'autres personnes.

1365 Si on considère qu'il y a tout le temps des personnes un peu plus téméraires, que même si c'est en période de dégel, continuent à traverser; dans ce sens-là, au cours des, on pourrait dire des cinquante (50) dernières années, il y a eu deux (2) noyades. Il y a eu deux (2) noyades de personnes qui justement ont traversé dans les derniers temps. Alors si ces derniers temps là sont raccourcis, comme j'ai dit tantôt, c'est bien tant mieux.

1370 On a parlé aussi au niveau santé de la sortie des gens en urgence, où on sort par Gros-Cacouna. Je voudrais mentionner qu'à ce moment-ci, il y a aucune entente de la municipalité avec un transporteur pour justement effectuer ces transports d'urgence là.

1375 Aussi, en 1974, il y a eu des transports d'urgence faits en hélicoptère. Moi, je me souviens, ma grand-mère, suite à un accident, avait été sortie de l'île de façon très rapide par un hélicoptère. Quelques années après, ma mère, dans le même sens, a été sortie de l'île de façon urgente en hélicoptère. Et toujours quelques années après, mon père a été sorti de l'île en hélicoptère.

1380 Et à plusieurs reprises, un hélicoptère est venu sur l'île pour différentes raisons et aussi pour différentes urgences.

1385 On a parlé de l'érosion de l'île par les vagues du passage des méthaniers. Lorsqu'on considère que le nord de l'île, en particulier la pointe sud-ouest, est fait de rochers, nous, on appelle ça des crans ou galets, moi, je me souviens, je me promenais sur les crans lorsque j'étais petit gars, lorsque j'ai commencé à marcher, puis à mon sens, ça a pas bougé.

1390 Même avec les grosses tempêtes, la mer vient frapper les crans avec des tempêtes de noroît, puis jamais il y a eu érosion, à ce que je sache, à ce que je vois aujourd'hui, comparativement à ce que je voyais voilà cinquante (50) ans.

1395 On s'est inquiété aussi en ce qui concerne la nappe phréatique. Moi, la maison où j'habite, c'est la maison de mes grands-parents maternels. J'ai pris possession de cette maison-là autour des années quatre-vingt. Il y avait un puits. Chez mon père, il y a un puits vieux de peut-être plus de cent (100) ans.

1400 Puis la maison que j'habite justement est à la pointe sud-ouest, donc c'est un des premiers qui aurait dû être affecté lors du dynamitage durant la construction du port actuel de Gros-Cacouna. Et jamais je me suis rendu compte, ni d'autres puits sur l'île, on s'est rendu compte que ça avait affecté tant les puits artésiens que les puits de surface.

1405 On a parlé aussi, bon, si un méthanier tombe en panne au nord de l'île, qu'est-ce qui va empêcher que ce méthanier-là entre en contact avec l'île? Puis à ma souvenance, on n'a pas su répondre à cette question-là. Je crois que c'était monsieur le maire actuel de l'île qui l'avait posée, cette question-là.

Moi, tout simplement, je dirais, tout bateau a des ancres. D'après moi, il y a possibilité, avec le tirant d'eau dans le chenal où les méthaniers vont passer, de jeter les ancres, si jamais il y a une panne, alors ce qui empêcherait une collision éventuelle avec l'île.

1410 Puis aussi, si le bateau prend feu, bien, pourquoi pas à l'approche de l'île ou de tout autre endroit un peu rapproché, pourquoi pas accrocher le remorqueur de façon préventive au bateau?

À ce moment-là, s'il arrive quelque chose, parce qu'on disait, si le bateau est en feu, bon, les remorqueurs oseront pas s'approcher du bateau pour le remorquer au large. Par contre, si le

1415 remorqueur est accroché au préalable au méthanier, bien, tout simplement il n'aura pas à s'approcher pour le remorquer au large.

On parlait de terrorisme aussi. Alors c'est sûr qu'un accident, des accidents d'avion, on pourrait dire, souvent il passe des avions au-dessus de l'île, bien, on va détourner le trafic aérien de peur qu'un avion tombe sur l'île. C'est certain qu'on peut présumer de beaucoup de choses.

En ce qui concerne la lumière, on a parlé de la lumière à la pointe sud-ouest. Bien, selon moi, cette lumière-là sera pas plus dérangeante que la lumière du phare qui éclaire actuellement le nord de l'île dans toute sa longueur.

1425 Bon, comme inconvénient réel, moi, c'est sûr qu'étant à la pointe sud-ouest de l'île, je suis un des premiers affecté. Alors comme inconvénient réel, c'est certain que j'anticipe, par des vents venant du sud-ouest, du bruit, des odeurs.

1430 Par contre, là, je vois pas ça vraiment que ça va affecter vraiment ma qualité de vie. Si je considère qu'actuellement, il y a des bateaux qui entrent au port, il y a des bateaux, il y a de l'activité au port de mer actuellement, il y en a pas régulièrement tous les jours, mais il y en a. Moi, je vois rentrer des bateaux. Puis il y a de l'activité, puis j'entends rien, je sens rien actuellement.

1435 Je crois pas qu'un méthanier va vraiment me déranger davantage.

Pour moi, le passage des bateaux, c'est pas vraiment un inconvénient. Souvent, je suis au sud, à la partie sud de la pointe, souvent j'entrevois passer un bateau, puis je me rapproche pour le voir.

1440 Même au niveau touristique, j'ai l'impression que ce sera pas nécessairement un inconvénient.

1445 Ici, je vais référer à mon texte pour faire un bout de lecture!

**LECTURE DU MÉMOIRE, page 3**

**Page 3, deuxième paragraphe, fin**

1450 De toute façon, quelqu'un qui s'installe sur une île dans le fleuve va s'attendre à voir et à entendre passer des bateaux.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1455 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1460 Alors merci monsieur Fraser pour votre témoignage.

---

**MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

1465

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons enfin pouvoir reprendre notre horaire original en invitant la Municipalité de Cacouna, monsieur Jacques Michaud.

1470

Bonsoir monsieur Michaud, bonsoir monsieur Gagnon.

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1475 Bonsoir monsieur le Président. Je vous remercie de nous donner l'opportunité de présenter le mémoire de la municipalité. On s'excuse d'être en retard, un imprévu incontournable.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1480

**Page 8, dernier paragraphe, milieu "... de la Sûreté du Québec et de la GRC"**

Et de personnes de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

1485

**LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1490

Merci, monsieur Michaud, pour votre mémoire.

Sans plus tarder, je vais donner la parole à mon collègue, monsieur Bernard.

**PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

1495

Donc si le projet procède, ça va avoir évidemment un impact sur les services que la municipalité aura à servir, à cause de nouveaux citoyens, mais également aussi à cause des services requis par le port méthanier lui-même, peut-être en eau, égouts, déchets et ainsi de suite.

1500 Est-ce que vous avez évalué le coût additionnel que la municipalité devra supporter avec l'arrivée de ce port?

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1505 Pour ce qui est du port méthanier comme tel, tous les services sont rendus au port. La municipalité a aucun investissement majeur en ce qui concerne les services offerts au port.

Par contre, comme on disait dans le mémoire, le parc industriel qui est le deuxième plus grand après Bécancour, lui va bénéficier du gaz naturel, et le développement, on pense que le développement sera surtout à faire là.

1510 Et pour nous, après la construction du terminal méthanier, bien, au niveau des emplois, ce sera tout simplement une entreprise d'envergure moyenne, tandis qu'au niveau du parc industriel, les spécialistes nous disent, c'est au parc industriel qu'il y aura l'impact majeur au niveau du développement de la municipalité par après.

**PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

1520 Donc vous auriez des investissements en infrastructure à réaliser pour répondre à des besoins d'industries, de nouvelles industries qui iraient se localiser dans le parc industriel?

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1525 Et c'est pour cette raison, monsieur Bernard, qu'on a pu justifier, disons, cinq point deux millions (5,2 M \$) de taxes au niveau de la municipalité, en gardant la majeure partie de ça au niveau de la municipalité. Parce qu'on pouvait, avec un parc industriel, justifier des dépenses qu'on n'aurait pas pu faire si on avait été seulement à vocation touristique, résidentielle et agricole.

1530 **PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

Quel est l'ensemble des taxes foncières que la municipalité perçoit présentement?

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1535 Un million point cinq (1,5 M \$) environ.

**PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

1540 OK.

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1545 Et le nouvel apport, cinq millions point deux (5,2 M \$) qui est indexé à l'IPC maximum deux pour cent (2 %), et le million point trois (1,3 M \$) indexé à l'IPC cinq pour cent (5 %) maximum.

**PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

1550 OK, ça va.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1555 Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

J'aimerais revenir au service d'aqueduc et de traitement des eaux usées.

1560 Dans les documents puis durant les audiences, on s'est fait dire que le promoteur était en négociation pour voir si l'aqueduc de la municipalité pouvait fournir les quantités requises pour le chantier.

1565 Alors j'aimerais peut-être faire, que vous nous fassiez une petite mise à jour à cet égard-là.

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1570 Pour ce qui est de la construction comme telle, le port méthanier en opération demandera pas nécessairement d'eau. La municipalité est en recherche d'eau depuis, ça fait tout près de deux (2) ans, ces recherches-là sont effectuées, on a un potentiel assez intéressant.

1575 Par contre, pour évaluer pendant la période de construction qui va être pratiquement à plein temps la quantité d'eau, on n'a pas, avec la compagnie, évalué encore, les chiffres nous ont pas été donnés sur la quantité d'eau. Mais par contre, on convient que si ça devait forcer, les citoyens seront absolument pas privés. La compagnie a prévu des moyens d'avoir de l'eau autre que nous si on n'était pas en mesure de fournir la totalité.

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

1580 En ce qui a trait aux eaux usées, on a cru comprendre que votre système était déjà très sollicité, alors est-ce que vous pouvez nous faire aussi une mise à jour à cet égard-là, sur le traitement des eaux usées?



1585 **PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

Sur le traitement des eaux usées, on est après faire des modifications, une mise aux normes de notre usine, et cette usine-là, à l'heure actuelle, a une capacité – est utilisée à peu près à trente pour cent (30 %) de sa capacité.

1590

Elle a été construite, dans le temps, pour une population beaucoup plus grosse, et elle commence à bien marcher, parce que le volume qu'on lui donne était pas tout à fait assez suffisant pour la capacité de l'usine d'épuration des eaux. Or tant qu'à la capacité, pour les dix (10) prochaines années, je pense pas qu'on aura de difficulté, là.

1595

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

C'est quel type de traitement que vous utilisez?

1600 **PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

C'est un traitement par bactéries. Et là-dessus, je suis pas un expert dans ça, on pourra vous donner des informations additionnelles.

1605

Mais ce que je peux vous dire, c'est que l'usine avait une surcapacité pour ce qu'on lui donnait à digérer.

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

1610

OK.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est en forme d'étang?

1615

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

Non, non. C'est une usine de traitement, oui.

1620

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Une petite dernière question formelle! Les organismes représentant le milieu économique ou politique nous ont fait parvenir des positions qui étaient habituellement appuyées par une résolution. Je n'en ai pas d'annexée à votre mémoire, est-ce que vous en avez une?

1625

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

Oui.

1630 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Est-ce que c'est possible de la déposer?

1635 **PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

Oui. Ce sera fait demain.

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

1640 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1645 De mon côté, j'aurais une petite question. Naturellement, à plusieurs reprises, tant du côté des opposants que des partisans, la question du référendum qu'il y a eu dans le noyau disons plus urbanisé, il n'y a pas eu de référendum dans la paroisse.

1650 Pourquoi il y a eu un référendum, n'étant pas du coin, pourquoi il y en a eu un dans le village et pas dans la paroisse? Est-ce qu'il y a une raison spécifique?

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

1655 Bien, la raison, l'opposition venait surtout de la part du village au niveau du port méthanier. Il s'agissait de se promener au niveau des rues pour voir qu'il y avait une opposition beaucoup plus musclée que dans la paroisse.

1660 Et c'est compréhensible. Le village est situé tout près du port de mer, sur une superficie qui est tout de même restreinte, avec une population plus dense. La paroisse s'étend sur treize kilomètres (13 km) à l'est, et c'est sûr que les risques seront moins grands dans la paroisse.

1665 Et la question des taxes, et le port était dans la paroisse. Alors tu as le village qui est juste en face, qui bénéficiait pas de cet apport économique là. Et il y a des maisons qui sont cossues dans le village, des gens qui ont acheté ces maisons-là, disent, on est venu chercher la quiétude, on veut pas être dérangé par ça. C'est une chose qui est compréhensible, que je respecte puis tout ça, mais on est, depuis 1980, à côté d'une zone industrialo-portuaire et il fallait toujours s'attendre qu'un jour à un moment donné, il y ait du développement.

1670 Chez nous, au niveau de la population, on compte sur les doigts de la main les gens qui nous ont dit, qui nous ont suggéré de faire un référendum, mais on n'a pas eu – les gens ont vécu depuis qu'ils étaient tout petits bonhommes, avec l'idée que le port avait été fait pour ça, puis qu'un jour, il se développerait. Je pense que c'est assez facile à comprendre pourquoi, je vous dis pas qu'il y a pas de l'opposition dans la paroisse, qu'il y a pas des personnes, mais que l'opposition soit plus grande dans le village que dans la paroisse, c'était évident et compréhensible.

1675

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien, je vous remercie.

1680

Monsieur Haemmerli.

**PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

1685 On a entendu à quelques reprises devant ces audiences parler d'un éventuel comité d'harmonisation avec le milieu. Compte tenu des divisions qui nous ont aussi été mentionnées qu'on a pu constater cette semaine, auriez-vous des suggestions à faire à l'égard d'un tel comité?

Comment est-ce qu'on pourrait procéder?

1690

**PAR M. JACQUES M. MICHAUD:**

C'est la première fois que j'en entends parler. Mais d'un autre côté, parce que j'ai pas pu être présent toujours aux audiences, par contre c'est une chose qui, d'emblée, est non seulement acceptable mais souhaitable.

1695

Même si on prend les budgets du Cacouna au complet, à l'heure actuelle, d'un million et demi (1 ½ M \$), on tombe avec un budget de six millions (6 M \$) et davantage. C'est sûr qu'au niveau de cet argent-là, le conseil municipal sera gestionnaire de l'argent, du développement de la municipalité.

1700

Mais je pense qu'un comité serait souhaitable pour faire une concertation avec les citoyens, c'est quoi qu'ils veulent comme développement, c'est quel axe qu'on devrait privilégier et ainsi de suite.

1705

En ce qui me concerne, je veux pas parler nécessairement au nom du conseil, je serais très très favorable à ça.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1710

Alors monsieur Michaud, nous vous remercions. Monsieur Gagnon.

**GEORGES PELLETIER**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1715 Nous allons inviter monsieur Georges Pelletier.

Bonsoir monsieur.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1720 Bonsoir monsieur le Président, messieurs les Commissaires.

Moi, je vais aborder un autre aspect, en fin de compte, c'est l'impact sur le milieu maritime du Saint-Laurent.

1725 On oublie assez souvent, on se promène sur l'eau, mais qu'il y a un fond marin, puis qu'il y a d'autre chose aussi.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1730 **Page 2, troisième paragraphe, deuxième ligne "... ou de direction"**

On le voit, encore avant-hier, il y a un bateau, il y a eu une collision avec un pont à Montréal, une panne de direction.

1735 **LECTURE DU MÉMOIRE**

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1740 Je vous remercie pour votre mémoire.

J'aurais une question pour vous. Vous faites allusion, en page 2, bon, à vos archives:

1745 "Que je doive recenser pour mes archives de nouveaux incidents ou accidents et naufrages de bateaux et leurs impacts sur les populations."

Et un peu avant, bon, vous avez fait état d'archives qui remontaient, qui se terminaient en 1915.

1750 Par hasard, est-ce que les archives, j'imagine qu'il y en a entre 1915 et 2006, avez-vous ça entre les mains?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1755 Bien moi, je les ai recensés, là. Quand je parle de cent quatre-vingt-treize (193) bateaux pour Cacouna-l'île Verte, moi, dans ma banque de données à moi, ça existe. Puis c'est pas des événements épars, il y a des concentrations, puis c'est autant des erreurs de pilotage que carrément du – il faut penser aussi qu'on est dans une zone où on a des brumes, on a des vents, on a des fois des tempêtes de neige qui font que ça affecte directement la navigation.

1760 Oui, on a des instruments modernes à l'heure actuelle qui nous permettent de se promener à travers ces écueils-là, mais on le sait, ça prend juste une journée où les satellites ne fonctionnent plus, et qu'est-ce qui arrive à ce moment-là! Est-ce qu'on a des éléments pour se guider, pour continuer, c'est là où il y a un risque.

1765

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais relativement récemment, est-ce qu'il y a eu des échouages? Je me souviens du Norwegian Sky.

1770

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1775 Oui, ça, c'est en 1999. Ça justement, ça, c'est une zone de fort courant, ils ont été un peu proche, puis ils se sont fait pousser, même si le bateau avait toute la puissance d'un bateau moderne. Il a pas pu résister au courant, puis il s'est fait pousser sur les récifs de l'île Rouge qui sont quand même assez imposants.

C'est une petite île, même un îlot, mais avec une très grande batture autour.

1780 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc une zone émergée en permanence mais très étendue.

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

1785

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on disait de cette île-là, en fin de compte elle était célèbre pour ses naufrages.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1790

Et des gens peu méfiants à ce moment-là, comme les gens du Norwegian Sky, parce que c'est assez récent effectivement, sont allés s'échouer.

1795 Mais je voudrais quand même revenir sur ma question! Vos archives, de 1915 à 2006, avez-vous bien des naufrages?

**PAR M. GEORGES PELLETIER:**

Il y en a, en fin de compte, entre 1915 et 2006, il y en a eu moins, ça, c'est sûr et certain.

1800

Sauf que le tonnage est pas le même. C'est exactement comme un accident d'avion. Si tu as une personne qui se tue en auto, puis un accident d'avion, on ramasse trois (3) personnes, puis dans l'autre, on en ramasse cinq cents (500). Mais le volume est pas le même.

1805

C'est vrai qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, on a eu beaucoup plus de naufrages, mais le tonnage et la quantité de personnes qu'il y avait à bord était pas le même.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

1810

Très bien. Alors je vous remercie pour votre mémoire.

Alors il y a monsieur et madame Mona et Célestin Simard! Donc ils ne sont pas ici ce soir.

1815

Selon mes indications, nous n'avons pas de rectification non plus.

Alors cela signifie que nous allons mettre fin à la séance de ce soir et nous allons recommencer demain à treize heures trente (13 h 30).

1820

Je vous souhaite une bonne fin de soirée et au plaisir de vous voir demain.

---

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 JUIN 2006 À TREIZE HEURES TRENTÉ (13 H 30)

---

1825

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1830

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.

1835